

# LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement: \$1.00 par Annee.

MONTREAL,

SAMEDI 5 MARS 1881.

2 Centins le Numéro.

## CORRESPONDANCE D'OTTAWA.

Ottawa, 25 Février 1881.

La session tire évidemment à sa fin.

Les députés semblent fatigués et la discussion n'est plus animée comme aux jours des débats sur le contrat du Pacifique.

La question du jour est la protection,—question qui a déjà été présentée sur toutes ses faces,—et l'on espère que la discussion sera close ce soir.

Un fait digne de remarque: l'hon. M. Blake n'a pas encore soufflé mot au sujet de la politique nationale. Il a laissé cette tâche assez ingrate pour les membres de la gauche, à ses lieutenants Charlton, Ross [Middlesex], et Paterson [Brant], qui s'en sont acquittés tant bien que mal. On se rappelle que l'an dernier, les députés libéraux se sont obstinés à dire que le tarif ruinait nos industries au lieu de les développer.

Aujourd'hui ce n'est plus cela. Ces Messieurs admettent volontiers que certaines industries ont été favorisées par le tarif. Seulement, ajoutent-ils, pour se donner une contenance, ou plutôt pour se consoler de l'amère déception que leur cause la prospérité renaissante, il a nuit à d'autres entreprises.

M. Charlton est le seul qui s'obstine à ne rien admettre et à ne rien voir. Il a annoncé à la chambre hier que la protection avait été néfaste pour nos voisins de l'autre côté de la ligne quarante-cinq-quième et que leur richesse nationale serait aujourd'hui plus grande si les américains avaient adopté une politique de libre-échange, — un tarif de revenus.

Il ne faut pas attacher trop d'importance aux allées et venues de cet hon. monsieur, qui s'est fait un devoir de changer d'opinion sur cette importante question d'une année à l'autre. En 1876, il était protectionniste passionné, et prononçait en Chambre un superbe discours en faveur du système protecteur. En 1878, il tournait tout pour tout et chantait les louanges du libre-échange. Il disait un jour que tous les pays avaient dû recourir à la protection pour créer une industrie nationale; aujourd'hui il proclame que l'industrie ne saurait s'implanter dans une terre qui ne jouit pas du libre-échange.

L'an prochain, il tournera de nouveau et entonnera une chanson nouvelle sur un air qui se fait vieux au possible.

Laissons faire M. Chalton, personne ne le prend plus au sérieux.

M. Paterson, de Brant, avoue candidement que les manufactures de coton, les raffineries de sucre, etc., ont été favorisées par le tarif protecteur. D'un autre côté il affirme que l'industrie nationale, prise comme un

tout, est moins florissante aujourd'hui qu'elle ne l'était aux temps bénis où les libéraux présidaient aux destinées du pays et fabriquaient des déficits.

Il s'appuie sur le fait que nos exportations ont diminuées de \$1,500,000 pour certaines classes d'objets manufacturés. Ce monsieur oublie que cela est dû à ce que nos industriels ont dû approvisionner notre propre marché qui était plus avantageux pour eux qu'aucun marché étranger, étant plus à leur portée. Ainsi les importations d'articles requis pour la consommation du pays ont décriées au montant de \$20,000,000 en chiffres ronds depuis deux ans. Et cependant M. Charlton lui-même admet que nous sommes beaucoup plus riches aujourd'hui que nous ne l'étions alors.

Des années d'abondance ayant succédé à des années de détresse, nous avons cependant dû consommer davantage. Admettons, pour un instant, que notre consommation ait été la même, nous avons donc produit au pays cette différence de \$20,000,000 dans les importations. Si nous n'avions pas eu la protection, nos industries n'auraient pu soutenir plus longtemps la concurrence désastreuse qui les ruinaient et nous aurions enrichi les étrangers de ces \$20,000,000 en leur achetant leurs produits. Et nous nous serions appauvri d'autant.

M. Paterson a un autre argument. Les affaires vont mieux, dit-il, je reconnais par exemple que la branche d'industrie que j'exploite est plus prospère aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a deux ans. Mais il veut que cela soit uniquement dû à la providence qui nous a donné des récoltes abondantes. Les produits agricoles nous ont rapporté \$9,000,000 de plus cette année qu'en 1878 et les industriels ont eu leur part de ces \$9,000,000. Le peuple étant plus riche de \$9,000,000, produit extra de la vente des articles de la ferme, acheté pour cette valeur en sus de ses achats des années passées.

Il me semble que M. Paterson oublie le précepte évangélique: "Aide-toi, le ciel t'aidera." Il a cependant son application dans le cas actuel. Si nous n'avions pas été protégé contre l'invasion des produits étrangers, le peuple aurait donné ces \$9,000,000,—don précieux pour lequel il doit remercier la Providence,—aux Américains, au lieu de les donner à nos industriels canadiens.

La protection a rendu nos nationaux à peu près maîtres de notre propre marché qui était autrefois approvisionné, envahi, encombré par les produits étrangers.

Voilà ce qui a été clairement et victorieusement démontré par M. Coursol, l'inépuisable député de Montréal-Est qui a prononcé hier un discours de maître qui lui a valu les félicitations chaleureuses de toute la chambre.

Ottawa, 28 février 1881.

M. L. O. David vient de lire un travail d'une grande portée devant le club de réforme de Québec. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Nouvelliste*:

"M. L. O. David, journaliste libéral distingué, a donné, hier soir, une conférence devant le club de réforme.

"L'auditoire était assez nombreux. Il a paru d'ailleurs fort sympathique au conférencier.

"M. David n'est pas éloquent. Il s'exprime assez difficilement, quoique sa phrase soit toujours correcte. C'est, pour tout dire, moins un orateur qu'un écrivain.

"M. David avait un sujet délicat à développer. Il venait parler de réformes toutes nouvelles, de réformes auxquelles ses meilleurs amis n'avaient point encore songé.

"L'auditoire a fait un peu la moue, lorsque le conférencier a parlé de protection.

"La *Patrie* et l'*Electeur* avaient tellement dit du mal de la politique nationale qu'on était presque ébahi d'entendre un libéral se constituer ainsi publiquement le défenseur du régime politique sous lequel nous vivons.

"M. David s'est permis de faire aussi des aveux qui sont loin d'être flatteurs pour ses amis.

"Le parti libéral, a-t-il dit, n'a point de programme; il n'a point de drapeau."

"Nous sommes anxieux de savoir si la *Patrie* et l'*Electeur* partagent la même opinion."

Je ne sais pas quelle a été la réponse de l'*Electeur*; mais j'ai lu avec plaisir les commentaires de ce journal au lendemain de la séance en question du club de réforme de Québec. Il adressait force louange au rédacteur de la *Tribune*; mais le ton de l'organe libéral indiquait de la réserve et de la contrainte. L'*Electeur* n'osait pas se rebeller contre le maître. Ses idées et ses opinions étant en contradictions avec celles conservées et exprimées par M. David, il louait plutôt le conférencier que sa conférence qu'il se donnait toutefois garde de critiquer.

Quant à la réponse de la *Patrie*, je la trouve dans son édition de samedi dernier.

La voici:

Ce qu'en pense l'*Electeur* nous n'en savons rien, mais voici ce qu'en pense la *Patrie*:

C'est ce que M. David est un naïf qui est en train de faire de la propagande en faveur du parti conservateur, tout en étant bien convaincu en lui-même qu'il reste libéral.

Voilà tout!

C'est bref et cavalier, comme on voit.

Si la *Patrie* n'y fait pas attention, M. Mercier pourrait bien avoir une deuxième altercation avec quelqu'un de ses rédacteurs;—et l'on sait qui reste le maître et qui rengaine en pareil cas.

Je veux bien admettre que M. David a peut-être trop appuyé où se trouvait le mal, et le sensible écrivain de la *Patrie* a dû éprouver une douleur bien vive et bien cuisante.

"Le parti libéral, a dit M. David, n'a point de programme; il n'a

"point de drapeau."

C'est une bien dure vérité. Dans l'opinion de celui qui l'a émise, il vaut mieux parler franchement, avouer son mal et travailler ensuite à le guérir. Tous les libéraux ne pensent pas qu'il soit prudent de procéder de la sorte, bien que chacun admette tout bas que M. David a dit vrai.

Il ne faut pas être étonné si les libéraux de Québec ont fait un peu la moue lorsqu'ils se sont entendu répéter qu'ils avaient un jour été des protectionnistes avides et passionnés; que la question de protection était autrefois un des articles du programme libéral, — programme écrit par des partisans et parlé par tous les libéraux; que la protection était une chose bonne et nécessaire pour faire naître l'industrie nationale, encore trop faible pour lutter, et que le parti avait fait un pas de cleic, une bêtise, quoi! en laissant aux conservateurs la gloire d'en doter le pays.

Le parti conservateur a souvent répété la même chose et nous devons être fier que M. David, un libéral sérieux, constant ferme et convaincu, celui-là, — soit venu rendre en notre faveur ce témoignage impartial et éclatant à la face du pays, devant l'élite de son parti. Et qu'on le remarque bien: personne ne s'est levé pour nier l'assertion de M. David.

Si mes informations sont exactes, le rédacteur de la *Tribune* aurait également déclaré que plusieurs chefs du parti libéral l'avaient chargé de rédiger un programme. Cela confirmerait ce que le *Courrier* a dit sur la position respective de la *Patrie* et de la *Tribune* et sur les projets de nos adversaires.

\* \* \*

Ottawa a été hier le théâtre d'un bien triste accident. Le feu s'étant déclaré vers une heure de l'après-midi, dans une maison de la rue Bank, où reposait M. Mathews, avocat, distingué de cette ville, ce monsieur a été brûlé à mort. Son cadavre affreusement calciné, était d'un aspect repoussant au moment où on le sorti de dessous les décombres; l'inhumation a été faite le jour même dans le cimetière protestant.

J'ai cru remarquer en cette occasion que la brigade du feu d'Ottawa était loin d'être aussi bien organisée, aussi prompte et aussi efficace que l'admirable corps des pompiers de Montréal. L'alarme étant donnée, il s'est encore écoulé quelques vingt minutes avant que les pompes fussent rendues sur le théâtre de l'incendie où elles ont manœuvré avec une lenteur extrême.

## ELECTIONS MUNICIPALES.

La victoire éclatante que vient de rapporter la population intelligente de Montréal donne sur les nerfs de MM. les Anglais. Leurs journaux répètent ce matin les insultes qu'ils ont lancées à la face de la majorité des citoyens pendant les élections. La *Gazette* dit que l'honorable M. Beaudry est un homme méprisable, qu'il est le représentant d'une faction—elle a abandonné le mot *populaire*. Le *Herald* de son côté s'écrie que le résultat de l'élection qui s'est terminée hier, est humiliant pour la ville de Montréal. Ces deux journaux réussissent mal à cacher le mépris et la haine qu'ils les animent à notre égard. Ah ! s'ils avaient pu élire leur candidat ! Si jamais ils peuvent avoir la majorité ! Ils feront ce qu'ils ont fait au Manitoba, et partout ailleurs où le nombre est de leur côté, ils nous écraseront. Nous croyons comme bien d'autres que les luttes de races sont dangereuses pour l'avenir d'un pays comme le nôtre ; mais lorsque ces luttes se présentent et qu'elles ont leur raison d'être, nous nous y jettons hardiment et loyalement.

La victoire de M. Beaudry nous donne l'occasion de constater que le peuple Canadien-Français de Montréal est énergique et que notre généreuse population a résolu de se faire justice elle-même puisque la race soi-disant supérieure ne veut pas la lui rendre. Tous unis comme un seul homme et généreusement secondés par leurs compatriotes Irlandais ils ont déclaré en élisant leur candidat qu'ils entendaient faire respecter leurs droits et leurs privilèges.

Mais ce n'est pas tout ; nous constatons un autre fait et qui n'est pas le moins important. Nous voulons parler des sentiments de nos concitoyens anglais à notre égard. A les entendre ils nous aiment plus qu'eux-mêmes, ils sont prêts à toute espèce de générosité... mais pourvu que nous gardions le second rôle, pourvu que nous ne soyons pas trop exigeants, pourvu enfin que nous plions l'échine sans jamais murmurer. Mais du moment que nous voulons avoir notre place au soleil, se faire rendre justice en tout et partout, alors nos amis les anglais se fâchent et nous menacent de leur foudre.

Tant mieux, MM., levez le masque. Nous savons aujourd'hui ce que valent vos protestations d'amitié et de désintéressement. Vous vous êtes montrés tels que vous êtes, c'est-à-dire fanatiques, haineux et méprisables ; le peuple canadien connaît aujourd'hui vos intentions à son égard.

Cependant consolez-vous, car si nous sommes fermes et tenaces dans la défaite, nous sommes généreux dans la victoire. Ne craignez pas, nous voulons justice partout et vos intérêts seront protégés tout comme les nôtres. Nous ne sommes pas de ceux qui, une fois victorieux, tyrannisent leurs concitoyens au mépris de la justice et de l'équité.

Il nous fait peine de voir que M. Barsalou a été défait dans le quartier St. Laurent. C'était pourtant une bonne occasion pour les anglais de nous prouver leur générosité, car formant près de la moitié de la population les canadiens-français ont droit à un représentant.

D'un autre côté nous félicitons cordialement le quartier Centre qui a mis un fanatique à la porte pour le remplacer par un homme dont l'honorabilité est connue de tous.

Quant à l'Echevin McShane, il est probable que sa victoire ne lui servira

pas beaucoup. On dit qu'il n'est pas qualifié.

Somme toute, la prétendue populace de la *Gazette* a remporté une victoire et nous en sommes fiers.

Nous donnons ici le résultat de la votation pour le maire et les candidats qui avaient été mis en nomination :

## MAIRIE.

Quartiers	Nelson	Beaudry	Majorités
Est.....	28	146	.. 118
Centre.....	78	77	1 ..
Ouest.....	241	32	209 ..
St. Anne....	312	486	.. 174
St. Antoine..	1105	437	668 ..
St. Laurent..	447	295	152 ..
St. Louis....	261	486	.. 225
St. Jacques..	94	580	.. 486
St. Marie....	91	352	.. 261
	2657	2891	1030 1264
		2657	

Majorité pour Beaudry.. 234

## ECHEVINS.

## Quartier Centre.

Farrell.....	253
Holland.....	151

Majorité pour Farrell.... 102

## Quartier Ouest.

Stephens.....	474
McLaren.....	73

Majorité pour Stephens... 401

## Quartier St. Laurent.

Hagar.....	520
Barsalou.....	366

Majorité pour Hagar..... 154

## Quartier St. Louis.

Laberge.....	562
Lavigne.....	366

Majorité pour Laberge.... 136

## Quartier St. Anne.

McShane.....	541
Connaughton.....	359

Majorité pour McShane... 182

## LA DESTITUTION DU DOCTEUR DUCHESNEAU.

Notre confrère libéral revient à la charge à propos de la destitution du docteur Duchesneau comme préfet du pénitencier de Saint Vincent de Paul. Il avait déjà fait une grosse colère et proféré des menaces terribles à l'adresse des conservateurs à ce sujet. Nous avons laissé passer l'orage sachant bien qu'il y avait là plus de vent que de poudre. Au reste nous ne pouvions pas légitimement enlever à nos adversaires par trop éprouvés, cette chance plus que douteuse de faire de la propagande politique à leur profit. Il y aurait eu plus que de la cruauté de notre part à en agir ainsi : on ne dispute pas aux noyés le brin d'herbe auquel ils s'accrochent et qui leur paraît être une planche de salut.

Mais nous ne pouvons pas laisser passer sans contradiction l'article fallacieux publié par la *Patrie* du 25 courant.

Pour faire sa cause belle, le journal en question appelle à son secours MM. Masson et Desjardins, qui ont cru, — pour des motifs connus d'eux et que nous voulons bien croire louables, devoir se constituer les défenseurs de ce pauvre Dr. Duchesneau, devant la Chambre des Communes.

La *Patrie* a mauvaise grâce de recourir à ce procédé, qui est trop vieilli.

Il y a quelques jours à peine, elle proclamait que le parti libéral, comme organisation politique, ne pourrait

être tenu responsable des opinions exprimées par un membre isolé du parti, et que les idées individuelles entretenues par aucun de ses membres ne pouvaient aucunement faire preuve contre lui. Nous n'avons jamais contesté l'exactitude de cette proposition qui est vigoureusement juste et vraie.

De quel droit la *Patrie* vient-elle après cela, invoquer perfidement contre tout le parti conservateur le témoignage de deux membres isolés du parti ? Nous est avis que c'est du droit de l'écrivain peu scrupuleux pour qui toute tergiversation est bonne et toute arme loyale pourvu qu'elles répondent aux besoins du moment.

MM. Masson et Desjardins sont libres de penser ce qu'il voudront de la révocation du fonctionnaire public que la *Patrie* affectionne ; il n'en est pas moins vrai que ce fonctionnaire a voulu ce qui lui arrive justement aujourd'hui.

Le Dr. Duchesneau a perdu sa position pour tout autre chose que des motifs mesquins de vengeances politiques, et le moins ses prétendus amis feront de bruit autour de lui le mieux il s'en trouvera. Cette révocation était devenue une nécessité absolue au point de vue de l'intérêt public. Si le Dr. Duchesneau n'est plus le préfet du Pénitencier de St. Vincent de Paul, c'est qu'il n'a pas su ou voulu remplir ses devoirs comme tel. L'enquête faite sur son administration est là pour le prouver aux plus féroces partisans pour peu qu'il veuille être de bonne foi.

Et puisque nous en sommes sur ce sujet, disons de suite que l'écrivain de la *Patrie* a tellement compris que la cause qu'il embrassait, par purs préjugés politiques, était une cause perdue, qu'il s'est vu forcé de recourir au mensonge pour la montrer sous un jour quelque peu favorable. C'est ainsi qu'il fait dire à l'hon. M. Macdonald, ministre de la justice : "Que l'ex-préfet (M. Duchesneau), avait bien rempli ses devoirs, mais qu'il avait été obligé d'ouvrir une enquête, et que, suivant lui, il n'était pas expédient que le Dr. Duchesneau demeurât plus longtemps fonctionnaire du pénitencier."

Un tel langage dans la bouche du ministre de la justice équivaldrait à une admission que la révocation du Dr. Duchesneau ne peut guère être justifiée aux yeux de toute personne impartiale ; mais la *Patrie* sait qu'elle ne dit pas la vérité quand elle le met dans la bouche de cet hon. monsieur. Voici, entre autres choses, ce que M. Macdonald a répondu à M. Masson.

"La seule réponse que je puisse actuellement faire à cette question, est que le gouvernement s'est trouvé forcé (compelled) de révoquer le préfet à raison de la preuve recueillie par l'inspecteur."

Il y a loin de là à ce que voudrait lui faire dire le confrère rouge.

Nous le répétons ; les vrais amis du Dr. Duchesneau, dans les circonstances présentes sont ceux qui ont le bon sens, nous pourrions dire la charité de se taire.

## Les Canadiens-Français au Manitoba

Nous disions, il y a quelques jours, que les canadiens-français de Manitoba s'opposaient à l'agrandissement de territoire de leur province ; la raison en est, que c'est ouvrir la porte à une nouvelle population composée exclusivement d'anglais lesquels ne manqueraient pas d'envoyer une députation

d'origine anglaise, aux Communes, ce qui affaiblirait encore davantage la situation de la nationalité française dans cette province.

A venir jusqu'à l'année 1876, la partie française avait un appui, un défenseur, un pouvoir dont elle disposait à son profit, et qui contre-balançait la puissance de la majorité anglaise ; c'était le conseil législatif.

On a aboli cette institution, comme on voudrait l'abolir dans notre province ; et aujourd'hui, nos nationaux à Manitoba en sont rendus à espérer du bon vouloir de la Chambre des Communes, qu'elle ne décrète, un ordre d'accroissement de limites, lequel serait leur ruine.

Voici un extrait d'un article du *Métis* à ce sujet :

"Nous n'avons plus, dit-il, de Conseil Législatif pour nous protéger et depuis nous avons été à la merci d'une majorité plus ou moins bien disposée envers nous."

"Presqu'à chaque session, et jusqu'à deux fois dans la même, on nous a imposé de nouvelles lois changeant les limites de nos divisions électorales et tendant toujours à diminuer la représentation française ; c'est ainsi qu'on a détaché de nos anciennes divisions des groupes français assez considérables pour les noyer dans des divisions où la majorité était anglaise."

"Et voilà ce qui nous impose l'obligation d'exiger des garanties, puisque nous ne pouvons reposer confiance en de simples promesses que le temps ou le fanatisme fait sitôt oublier ou mépriser."

Voilà la conséquence d'une économie qui va coûter cher.

Les Conseils Législatifs sont pour nous une puissance ; ils constituent une barrière infranchissable aux empiétements de la nationalité anglaise.

Ceux qui dans notre province demandent l'abolition de notre seconde Chambre savent-ils bien à quoi ils exposent notre race ? Sont-ils tellement certains que la province de Québec sera toujours tellement française, qu'ils ne craignent qu'un jour la députation anglaise ne devienne plus forte que la députation française ?

Nous ne croyons pas trop affirmer, en disant que notre avenir politique repose sur nos chambres hautes.

Nous en avons un exemple frappant sous les yeux. Les Canadiens-français de Manitoba n'ont plus que huit comtés dans lesquels ils sont en majorité. Si on agrandit les limites de ces comtés, ils tomberont certainement en minorité, et ils ne seront plus rien dans le gouvernement de la province.

Ils s'étaient laissés éblouir par des représentations captieuses et des promesses illusoires.

Ils ont sacrifié leur chambre haute ; et en la sacrifiant, ils ont perdu la sauvegarde de leur nationalité.

Que cette exemple fasse réfléchir nos hommes politiques de la province de Québec. Les auteurs de notre confédération avaient assez d'expérience politique, connaissaient assez bien les tendances des deux nationalités, Française et Anglaise, que pour protéger la première, ils n'avaient cru lui donner de plus puissants boucliers que les Chambres Hautes.

Ne défaisons pas sous de spécieux prétextes ce qu'ils ont fait ; la constitution qu'il nous ont donnée est parfaite, gardons-nous de la changer ; ce serait notre ruine.—*Quotidien*.

On observe avec plaisir que le nom de l'hon. M. Garneau se trouve placé dans la liste des directeurs de la compagnie du chemin de fer de Québec et d'Ontario. Notre distingué compatriote, aussi intelligent qu'énergique, ne manquera pas de protéger les intérêts de notre ville.—*Quotidien*.

## Les Zouaves Pontificaux Canadiens

(Du Canadien).

Depuis quelque temps, nous ramenons sur le tapis cette grande question du mouvement des zouaves canadiens en 1868. Notre but est de faire apprécier, sous son véritable point de vue, cette belle croisade qui a été trop vite oubliée et dont le public n'a pas semblé tenir compte. Nous sommes heureux de voir aujourd'hui nos zouaves canadiens être acclamés par les hommes les plus marquants de notre pays et de l'Europe; ils le méritent, et nous, catholiques, nous les négligeons trop.

En parcourant le livre des délibérations du premier congrès catholique, au Canada, nous avons remarqué avec joie, certains discours et certaines lettres qui parlent des zouaves en termes très flatteurs. Nous nous permettrons de faire les extraits suivants :

Da discours de l'honorable juge Rouhier, prononcé à l'ouverture du congrès.

"La France avait un autre devoir déclinant de son alliance : c'était de défendre l'Eglise dans le danger; et vous savez que lorsqu'elle y a manqué, elle a toujours senti le contre-coup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère-patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer à côté de la France dans les armées de l'Eglise.

"Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ! La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années !

"Ce souvenir vous fait tressaillir et produit sans doute un gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous le rappeler en ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle !"

M. Michel Barsolli, secrétaire du comité supérieur des congrès en Toscane, et rédacteur en chef du journal *Il Fidèle*, et chevalier de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand, disait dans sa lettre datée de Luca, 20 mai 1880, en réponse à l'invitation que le cercle catholique lui avait faite d'assister au congrès catholique de Québec :

"La Toscane, le monde catholique tout entier, n'a pas oublié que le Canada a envoyé en 1868 et 1869 quatre cents de ses enfants à la défense de la Sainte-Eglise, et de notre regretté Saint-Père, l'aimable Pie IX.

"Et moi qui ai été témoin de la piété tout-à-fait singulière, et du courage héroïque de ces braves zouaves, je m'unis de tout cœur aux catholiques canadiens rassemblés."

Le président du cercle Sts. Catherine de Ricci, à Prato, en Toscane, ne fait qu'une simple allusion à nos zouaves, mais elle dit beaucoup. Lisez :

"Beaucoup de catholiques canadiens furent de dignes soldats du glorieux Pie IX."

Dans une lettre collective des catholiques de Modène, Parme, on trouve cette chaleureuse exclamation :

"O Canadiens ! avec quelle joie et quelle reconnaissance nous nous rappelons vos dignes représentants qui, aux jours de nos plus grands désastres, étaient accourus à Rome, pour y défendre, avec intrépidité et au prix même de leur vie, ces droits imprescriptibles et cette liberté sainte.

## MORT DE MGR. CAZEAU.

Nous lisons dans les journaux de Québec de samedi :

"Mgr Cazeau, dont l'état de santé, depuis quelques jours, inspirait de si vives appréhensions, vient d'être enlevé à l'estime de ses amis, à l'affection et à la reconnaissance de tous ceux à qui il a fait du bien. Cette nuit, à une heure et 10 minutes, entouré de toutes les consolations de Notre Sainte-Mère l'Eglise, le digne Prélat s'est endormi du sommeil des justes au milieu de la famille religieuse dont il était le père vénéré.

Monseigneur Charles-Félix Cazeau était né à Québec, le 24 décembre 1807. A peine avait-il deux ans qu'il perdait son père, mais pour le consoler de ce malheur sa mère lui restait. Elle guida ses premiers pas dans le sentier de la vertu et bientôt elle en faisait cet enfant dont l'exquise politesse devait un jour tant charmer Mgr. Plessis.

Mgr. Charles-Félix Cazeau eut pour un de ses premiers maîtres, le Frère Louis, dernier récollet de notre pays. En 1819, il commençait ses études classiques au collège de St. Roch. Au nombre de ses professeurs d'alors, se trouvait M. Baillargeon qui devint plus tard archevêque de Québec. En 1822, il allait continuer ses études au Collège de Nicolet.

Il se décidait en 1825, à embrasser l'état ecclésiastique et il était appelé auprès de Mgr. Plessis en qualité de sous-secrétaire. Il fit en même temps ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec. Le 3 janvier 1830, il fut ordonné prêtre par Mgr Panet dont il devenait le Secrétaire. Alors nommé Chapelain de la Congrégation des hommes de Québec, il en exerça les fonctions jusqu'en 1849 et fut remplacé par les RR. PP. Jésuites. Le 9 octobre de l'année suivante, Mgr Turgeon, devenu archevêque par la mort de Mgr Signay, le constituait son Grand-Vicaire.

Malgré ses occupations, déjà si multipliées, Mgr. Cazeau voulut bien se charger, le 15 mai 1856, de la direction de l'asile du Bon-Pasteur; depuis cette époque, il n'a cessé d'en être le dévoué chapelain.

Mgr Cazeau a été administrateur du diocèse en quatre différentes reprises, d'abord en 1862, puis en 1869-70, 1870-71, 1872-73.

En 1875, Sa Sainteté Pie IX l'élevait à la dignité de Prélat Domestique de sa Maison.

On lit dans une dépêche de Paris :

"M. Perrault, délégué du Canada, qui assistait aujourd'hui à la séance de la Société française d'agriculture, a exprimé le désir de voir le Canada entrer en relations commerciales avec la France non par traité, mais par l'application du tarif général.

## NOUVELLES DIVERSES.

Le *Daily Telegraph*, de Londres, a reçu la dépêche suivante de Vienne : "La Porte a commandé aux Etats-Unis 30,000,000 de cartouches livrables dans les trois mois."

Le général Ney, duc d'Elchingen, petit-fils du fameux maréchal Ney, prince de la Moskova, a été trouvé mort, jeudi, tenant un pistolet à la main; il avait une balle dans le crâne; on croit à un accident.

Les brefs sont émanés pour le comté de Charlevoix.

La nomination aura lieu le 12 mars et la votation le 19.

Il n'y a encore aucun candidat.

Le *Canadien* dit que M. Perrault n'a pas accepté la candidature.

La Grèce a fait appel à l'Angleterre pour intervenir directement en sa faveur. L'Angleterre a répondu que les ambassadeurs européens étaient formellement autorisés à négocier de concert à Constantinople, et qu'il était par conséquent impossible de déplacer le siège des négociations ou d'en changer la nature et l'objet.

On télégraphie de Tunis au *Standard* que le bey a eu une très violente altercation avec le consul français. Le bey proteste contre les procédés arbitraires de la France, et spécialement contre le système de terrorisme poursuivi envers lui par le consul français. Il règne une très vive surexcitation, et l'on craint une démonstration hostile aux Français.

On nous apprend que les citoyens de Saint-Eustache se proposent d'utiliser prochainement l'eau de leur jolie rivière, au moyen de la construction d'un aqueduc.

Ce projet est une nouvelle preuve de leur esprit d'entreprise et de l'activité qu'ils déploient pour l'avancement de leur localité.

Nous sommes très heureux d'apprendre que tous les évêques de la province ont signé la pétition demandant au gouvernement un crédit pour aider à l'établissement, à Québec, d'une école polytechnique, sous la direction des frères de la doctrine chrétienne.

La plupart des députés des chambres fédérale et provinciale ont également signé la pétition.

—Le Canadien.

Une dépêche de Durban annonce que dans la journée de samedi, les Boers ont infligé une défaite désastreuse aux troupes anglaises qui ont été chassées de leur position à Spitzkop. Le Général Colley et un grand nombre d'officiers anglais ont perdu la vie. Les pertes ont été considérables des deux côtés. Il ne reste, paraît-il, de l'armée anglaise qu'une centaine de soldats; les autres ont tous été massacrés. Cette terrible défaite cause une vive sensation en Angleterre.

Nous estimons à 10,000 personnes environ la foule qui est allée hier payer un dernier tribut à la mémoire du regretté Mgr. Cazeau. Le corps était exposé dans la chapelle du Bon Pasteur qui était richement tendue de draperies noires. Un grand nombre

de personnes de la campagne sont venues s'agenouiller devant la dépouille mortelle de celui qui fut un modèle d'abnégation et de charité.

Comme nous l'avons annoncé samedi, un service solennel a été chanté ce matin au Bon Pasteur. La chapelle était trop petite pour contenir la foule énorme qui désirait y assister.

—L'Événement.

On mande de Paris :

"La famille du général Ney croit que le général s'est tué accidentellement en essayant un pistolet; on a trouvé son corps dans une chambre qui avait été convertie en une salle de tir.

"La mort tragique du général Ney est encore inexplicée. Les histoires les plus absurdes circulent à ce sujet. Il y en a qui disent que le général a été tué en duel par M. de Westyng, auquel il n'avait jamais pardonné de l'avoir mêlé à l'affaire Jung. A cette histoire il n'y a qu'une objection, c'est que M. de Westyng se trouve depuis quelque temps en Irlande. Il est probable que le général s'est suicidé."

Une dépêche de Paris annonce qu'il y a eu dimanche dans cette dernière ville, une grande démonstration à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo. On porte à 300,000 le nombre des personnes qui se sont rendues, en procession, à la résidence du poète. Louis Blanc a fait un brillant discours panégorique du héros de la fête, au Tracadero.

Victor Hugo a reçu des dépêches de félicitations de l'empereur du Brésil, des principaux poètes d'Angleterre et des Etats-Unis. Le premier ministre, M. Ferry, lui a présenté, au nom de la république, un riche vase de Sèvres, et le président Grévy lui a envoyé un bouquet.

Victor Hugo a 80 ans.

Le *Globe* publie la lettre suivante qui lui a été adressée par M. Wurtele, M.P.P. :

Au directeur du *Globe*,

Monsieur,

On vient d'attirer mon attention sur un article de votre correspondant montréalais publié dans votre journal, le 17 courant, au sujet du Crédit Foncier Franco-Canadien. Je prends la liberté de rectifier certaines informations que contient cet article et qu'elles sont inexactes.

1o. La compagnie ne s'est jamais engagée à prêter de l'argent à 5 pour cent; elle a promis que ses taux d'intérêt seraient aussi peu élevés que les circonstances le permettraient. A l'heure qu'il est plusieurs prêts ont été faits à six pour cent.

2o. Le capital entier de la compagnie a été souscrit et le versement de 25 p. c. qui a été demandé aux actionnaires, est en grande partie payé, et se trouve à la disposition du bureau de direction au Canada.

3o. La compagnie continuera ses opérations, que MM. Reinach et Cie obtiennent une charte ou non.

Votre, etc.,

J. WURTELE,  
Directeur-Gérant.

P. S. Le jour où vous publiez l'article de votre correspondant, loin d'abandonner leur projet, les promoteurs de l'Union Sucrière au Canada télégraphiaient à leur agent de pousser activement les travaux de construction de la raffinerie de sucre de betterave à Berthier.

ECHOS DE PARTOUT.

UNE VITRIOLEUSE A CHICAGO — Il y a quelque temps le nommé Charles Clarkson, demeurant dans la partie méridionale de Chicago, a reçu à minuit une visiteuse vêtue en religieuse qui lui a lancé du vitriol au visage. La vitrioleuse a disparu sans être reconnue. Un détective a été chargé de tirer l'affaire au clair, et il a trouvé que la coupable était la propre femme de Clarkson qui n'était mariée que depuis neuf mois. Mme Clarkson a été arrêtée hier matin malgré ses protestations d'innocence.

UN EMULE DU DOCTEUR TANNER. — Le docteur Tanner a fait école en Allemagne. Un boulanger de Königsberg (Prusse orientale) a voulu, lui aussi, parier qu'il resterait quarante jours sans manger avec cette différence que tous les quatre ou cinq jours il boirait une bouteille de bière. Au bout de vingt-quatre jours cet original était tellement affaibli qu'on craignait pour ses jours. La police, moins tolérante que celle des Etats-Unis, a mis fin à cette sottise plaisanterie, et le Tanner allemand a été envoyé à l'hospice. Ordre a été donné de lui faire prendre de la nourriture en dépit de sa résistance.

DIVINITÉ DÉCHUE. — Parmi les passagers d'entrepont arrivés à New-York, par l'Oder, de la ligne de Brême, est un ex-dieu, sous forme d'un zébu nain. Les importateurs de ce petit animal affirment qu'il a été bien et dûment adoré par les naturels idolâtres de son pays. Toutefois, ses adorateurs l'ont sacrifié à l'appât du gain et cédé, en échange de quelques douzaines de boutons de verre et de deux gallons de whiskey, au Yankee entreprenant qui a décidé d'en faire une des curiosités de sa ménagerie ambulante. L'Oder a amené, outre ce diminutif du bœuf Abis, des antilopes, deux girafes, un bison de Nubie, un faisan-satyr et cinq léopards.

CE QUE NOUS NE SAVONS PAS. — Un astronome, M. Proctor, croit qu'avec un bon télescope il pourrait voir 100,000,000 de soleils, dont chacun est le centre d'un système planétaire. Comme de raison, il parle d'un bon télescope.

C'est une simple affirmation, mais elle nous montre qu'après tout nous ne savons rien ou à peu près en matière d'astronomie. Et cette terre, la quatrième en grandeur des planètes connues, cette pauvre terre, misérable boule sur laquelle nous nous maintenons de notre mieux, n'est probablement qu'une de ces petites boules sphériques qu'on appelle marbres, dans tout cet arrangement.

VENGEUR DE SA BŒUR. — Une grande sensation vient d'être produite dans la ville de Charlotte, Caroline du Nord, par une aventure dont les héros appartiennent à la meilleure société. John Farrington a rencontré dans la rue Frederick Harper et lui a tiré un coup de pistolet. Harper a riposté en tombant. Quatre ou cinq autres balles ont encore été échangées entre les deux jeunes gens, l'un debout et l'autre étendu sur le trottoir. Finalement, Harper a été tué, et Farrington en a été quitte pour une joue trouée. La raison de ce duel américain est que la sœur de Farrington a été séduite et rendue mère par Harper.

ENLEVEUR D'ENFANTS. — Un mulâtre, nommé Walker Amos, étant dernièrement à Indianapolis, a persuadé à un petit garçon, Adolphus Williams, de le suivre, et l'a mené à pied jusqu'à Richmond, Indiana. Quand l'enfant était fatigué, le mulâtre le frappait avec une lianière pour le faire marcher. A Richmond, Amos a enlevé un autre petit garçon, Ratliffe, et il a repris ses pérégrinations avec les deux enfants, les rouant de coups chaque fois qu'ils tombaient épuisés sur la glace du chemin.

Des citoyens sont partis à cheval à leur poursuite et les ont rejoints à Troy, Ohio. Les deux petits garçons ont été rendus à leurs familles, et Walker Amos, ramené à Richmond, a comparu devant la cour comme accusé d'enlèvement et a plaidé coupable. Son intention, a-t-il dit, était de conduire les petits garçons chez sa mère, à Harrisburg, Pennsylvanie, pour les faire élever par elle. On n'a pas pu tirer de lui d'autres explications.

LA GRAISSE HUMAINE. EN POTS. — La cour d'assise de Breslau (Prusse), vient de juger une étrange et monstrueuse affaire, heureusement sans précédent dans les annales judiciaires. A Troppau, en Silésie, la neige tombe depuis un mois sans interruption; les routes sont impraticables, la misère est extrême; on meurt littéralement de faim. C'est cette situation qu'a exploitée,

d'une façon aussi horrible qu'inattendue, le fossoyeur de la localité. La nuit, il s'en allait au cimetière, il détournait les cadavres, les transportait chez lui, et... comment dire cela, faisait fondre la graisse qu'il mettait en petits pots!

Cela paraît invraisemblable, et, cependant, c'est la vérité... Mais, ô comble d'horreur! ces pots de graisse étaient débilités à la population affamée, qui retenait même cette denrée, — dont, bien entendu, elle ignorait la provenance, — huit jours à l'avance.

Le misérable inventeur de ce nouveau produit alimentaire n'a trouvé aucun défenseur devant la cour; il a été obligé de se défendre lui-même. La justice l'a condamné aux travaux forcés à perpétuité.

MEURTRE EPOUVANTABLE. — Samedi dernier un résident de Hope Falls, comté d'Hamilton, N.-Y., nommé Edwin Earlo, d'origine espagnole, a assassiné sa femme de la manière la plus horrible. Il ne demeurait pas avec son épouse depuis un an, et celle-ci vivait en concubinage avec un certain George Brown.

A plusieurs reprises, Earlo avait fait des menaces de mort contre son épouse et Brown, et celui-ci l'avait fait incarcérer dans une des prisons de l'état.

Mais le mari outragé avait juré de se venger, et après sa sortie de prison, il revient à Hope Falls où il s'engagea comme bûcheron dans les chantiers de Ross et Bates.

Vendredi soir, Earlo se rendit chez Brown et demeura caché jusqu'au samedi matin. Au moment où il se tenait embusqué, (Brown étant malade ne pouvait vaquer à ses affaires.) Earlo se précipita sur elle et la frappa à mort avec un couteau dont on se sert généralement pour corroyer le cuir.

Ces coutelas ont dix huit pouces de longueur, et la lame a pénétré onze pouces dans le corps de la victime — elle avait été frappée au cœur.

Earlo s'est livré aux autorités et il a été incarcéré dans la prison du comté, à Lake Pleasant, N.Y., en attendant son procès qui aura lieu aux prochaines assises de la cour criminelle. — *Le Drapeau National.*

L'HOMME VOLANT. — Le journal russe le *Golos*, du 15 janvier, annonce la solution d'un des plus anciens problèmes de la science mécanique: la possibilité de voler à la manière des oiseaux.

Le *Golos* est trop sérieux pour que l'on puisse supposer de sa part une plaisanterie de mauvais goût, et le professeur qui a fait cette invention jouit d'une trop grande réputation, pour que la chose ne mérite pas quelque attention.

"L'année qui vient de finir, dit le *Golos*, est destinée à marquer la date d'une invention très importante due aux patientes recherches du savant mathématicien Juvénalief, professeur à l'Université de Kiev. Ce chercheur vient de composer un appareil qui étant mis en mouvement par la seule force musculaire humaine, rend possible l'art de voler dans les airs, en suivant toutes les directions.

"De cette façon est résolu un problème, qui fera pâlir toutes les inventions du dix-neuvième siècle. L'Académie des sciences, à laquelle M. Juvénalief a présenté le modèle de son appareil, avec les indications sur la manière du fonctionnement, a reconnu toute l'importance de cette découverte, concédée à l'inventeur la *privativa*, c'est-à-dire le diplôme constatant la propriété de son invention."

STOICISME. — Un tout jeune homme nègre résident de Lynchburg, Virginie, vient de donner une preuve d'énergie et de mépris de la souffrance digne des anciens stoïques. Il y a quelque temps il a été blessé d'un coup de pistolet par un colporteur juif qui le soupçonnait d'avoir l'intention de lui dérober quelque chose. La balle est entrée dans le pied gauche et a causé une paralysie complète de ce membre.

Malgré ses atroces souffrances, le négroillon a continué à gagner sa vie en se traînant du matin au soir dans les rues sur le seul pied dont il pouvait se servir, pour vendre aux passants des allumettes, gâteaux et autres menus objets. Un de ces derniers jours, en l'absence de sa mère, il a entrepris et accompli l'amputation de son pied paralysé, sans autres instruments qu'un petit canif et une paire de mauvais ciseaux.

La section opérée, il a enveloppé le moignon dans des chiffons et dans un des sacs de papier dont il se servait pour colporter ses gâteaux, et finalement, après avoir complété l'opération et le pansement, il s'est évanoui. C'est dans cet état que ses parents l'ont trouvé à leur retour. L'amputation a été suivie d'un mieux très sensible, et le courageux patient déclare que ses souffrances ont disparu presque entièrement.

MARIAGE.

— En cette ville, à l'église St. Jacques, le 1er mars courant, par le Rév. M. J. Toupin assisté des Rév. MM. Vacher, P.S.S., et Derome, curé de Ste. Anastasie, Hubert C. Cadioux, libraire, de la maison Cadioux & Derome, à Stéphanie, fille de feu l'honorable Jos. Bourret, Recorder de cette ville.

DECES.

— En cette ville, le 25 février, à l'âge de 47 ans et 9 mois, Dame Délima Vandal, épouse de M. William Rapineau. Le *Courrier de St. Hyacinthe*, le *Chronicle* et le *Franco-Canadien* sont priés de reproduire.

— Au Village de St. Gabriel de Brandon, le 19 février, à l'âge de 84 ans, P. C. Piené, Eer., Notaire de son vivant. Les funérailles ont eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis venu de toutes parts.

— En cette ville, le 23 février courant, à l'âge de un an et dix-huit jours, Joseph Adelbert Raoul, enfant de M. Adelbert Dubrul, hôtelier

COMMERCE.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

Table listing prices for various goods including sugar, honey, and oils. Columns include item name, price per unit, and a secondary price column.

Table listing prices for dairy products (Laiterie) such as butter and cheese.

Table listing prices for various meats (Viandes) including beef, lamb, and mutton.

Table listing prices for various birds (Volailles) such as turkeys, ducks, and chickens.

Table listing prices for various vegetables (Légumes) including potatoes, carrots, and onions.

Table listing prices for various types of birds (Gibiers) such as quail and pheasant.

Table listing prices for various types of flour (Farine) including wheat and rye flour.

Table listing prices for various types of grains (Grains) such as wheat, barley, and oats.

Corrigé tous les mardis et vendredis par P. POULIN & Cie., Commerçants, Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCHÉ EAUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clerc du Marché Viger.

Table listing prices for various types of livestock including beef, veal, and mutton.

Foin et Paille.

Table listing prices for hay and straw.

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS LIBRAIRIE, PAPETERIE, IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20, rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles — Livres de Frères — Livres de Récompense — Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc. — Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis. — Livres pour les Bureaux d'enregistrement — Imagerie — Cachets de communion — Chaplets — Médailles — Statuettes, etc. — Tapissierie — Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmars, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix. Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault 250, RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

NOUVELLE PUBLICATION: "Le Petit Arsenal du Catholisme" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par A. MAILLOUX, V.G., 16-12, 464 pages, cart. Prix: 50c.

APPROBATIONS: Nous, soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholisme" ou "Traité Élémentaire de Controverse par un Catholique Romain" et ayant jugé qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettons l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

E. A., Arch. de Québec.

Québec, 19 mars 1872.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait, à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important: "L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il fera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés." Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-joint l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite et "l'bonne corde" tout le succès possible."

"LA FEUILLE D'ERABLE" EDITION HEBDOMADAIRE DU "COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT: Un An \$1.00 Six Mois 0.50 Payable d'avance.

[Frais de port payés par l'Éditeur.] ANNONCES: 25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, Bureau du COURRIER DE MONTREAL, 8, rue St. Gabriel, (Vis-à-vis l'Hôtel du Canada.) MONTREAL.